



## Succession avec héritier habitant au Brésil

Par **Rofreanne**, le **30/07/2015** à **10:48**

Bonjour,

Mon père est décédé en février 2012, nous étions 4 enfants.

Malheureusement, l'un de mes frères est décédé la même année (juillet 2012). Il avait 2 fils. L'un majeur, a renoncé à sa succession, passif supérieur à l'actif. Par contre, le deuxième, issu d'une autre union était mineur, et sa mère n'a jamais voulu faire les démarches nécessaires auprès du juge des tutelles. Il est devenu majeur le 1er juillet de cette année, et vit au Brésil.

Je l'ai contacté via Facebook, seul contact que j'ai avec mon neveu. Je lui ai indiqué toutes les démarches à effectuer, mais là, il reste silencieux !

Nous sommes donc bloqués pour solder la succession de notre père : vente d'un petit bien immobilier pour lequel nous avons un acquéreur.

Comment pouvons-nous faire pour résoudre ce problème le plus rapidement possible ?

Le notaire en charge de cette succession ne nous apporte pas de solution (peu intéressé par cette petite succession trop longue)

Merci pour votre aide